



**PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 29/02/2016**

Le Conseil Municipal de la Commune de RONTALON (Rhône) dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Christian FROMONT, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : mardi 23 février 2016

Présents : Mrs et Mmes Christian FROMONT, Jean-Yves BOUCHUT, Pascale PIECHON, Jean-Paul THORAL, François ISOREZ, Michel JOYAUX, Andrée ZUPPETTI, Bernard BERTHOLON, Eric CARRA, Franck GREGOIRE, Valérie SALIGNAT, Audrey STANIS

Secrétaire : François ISOREZ

Absente non excusée :

Absentes excusées : Christèle CROZIER, donne pouvoir à Pascale PIECHON ?
Sylvianne MARDUEL, Christiane JUGNET.

Ordre du jour :

- Intervention de Monsieur BURCKLE pour un projet de jumelage
- Désignation d'un secrétaire de séance
- Approbation du compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 25 janvier 2016
- Débat d'orientation budgétaire
- Délibération pour demande de subvention au Ministère de l'Intérieur dans le cadre de la réserve parlementaire pour la création d'un skate parc.
- Contrat pluriannuel avec le Nouveau Rhône.
- Création d'un poste d'attaché territorial
- Compte rendu des commissions.
- Questions diverses

Intervention de Monsieur Bertrand BURCKLE qui a eu un contact avec Madame le Maire du regroupement de communes allemandes de FREIAMT, pour un projet de jumelage.

FREIAMT 4 300 habitants, se trouve dans la Forêt Noire à 25 kms au Nord de FRIBOURG. C'est une commune qui fonctionne aux énergies propre et renouvelable (biogaz ; panneaux photovoltaïques, etc..). Cette commune est d'accord sur le principe de créer un comité de jumelage. Notre commune s'est engagée dans une démarche d'économie d'énergie dans le cadre d'une candidature TEPOS au niveau du Syndicat de l'Ouest Lyonnais. Monsieur le maire informe le conseil que l'on pourrait profiter de l'expérience de FREIAMT et bénéficier de subvention.

Monsieur le maire propose de créer un comité technique de jumelage afin d'envisager des actions concrètes et prévoir un groupe d'élus pour une rencontre avec les représentants de la commune de FREIAMT. Prochain rendez-vous téléphonique le 3 mars 2016.

Approbation du compte rendu de la réunion du 25 janvier 2016.

Sylvianne MARDUEL émet une remarque sur le paragraphe de l'interdiction par les engins motorisés sur le sentier botanique. Elle conteste l'arrêté pris car il ne concerne pas tout le parcours du sentier botanique. Monsieur le maire propose de recontacter Madame MONOURY présidente de l'association du sentier botanique pour repositionner l'interdiction des engins motorisés. Elle demande d'informer l'association INFINITY QUAD de l'interdiction et demande de rajouter la pose de panneaux d'interdiction.

A la suite et en tenant compte de ces remarques, le conseil vote à l'unanimité le compte rendu.

Monsieur le maire présente le débat d'orientation budgétaire, les différentes opérations d'investissement.



Commission générale prévue le 14 mars 2016 à 20 h 30.

Délibération pour une demande de subvention dans le cadre de la réserve parlementaire 2016 pour le financement du skate park.

Depuis plusieurs années les enfants du village font remonter un besoin d'infrastructure ludique correspondant aux aspirations des jeunes : l'idée d'implanter dans notre commune un skate-park. La commission jeunesse - vie associative et le Conseil Municipal d'enfants ont réfléchi et élaboré une simulation d'implantation. Un devis a été établi qui s'élève à 25 000€.H.T
Le **CONSEIL MUNICIPAL**, par 13 voix pour,

SOLLICITE de Monsieur le Sénateur de notre circonscription une subvention dans le cadre de la réserve parlementaire 2016 pour le financement du skate Park.

Délibération pour solliciter une subvention au titre de la dotation d'équipements ruraux pour l'amélioration thermique de la mairie

La commune s'est engagée dans une démarche d'économie d'énergie dans le cadre d'une candidature TEPOS au niveau du Syndicat de l'Ouest Lyonnais. La commune de RONTALON, membre de la communauté de communes du Pays Mornantais, souhaite rapidement engager des travaux de rénovation de ses bâtiments publics pour réduire sensiblement ses charges de fonctionnement.

Dans cette optique, la commune de RONTALON a adhéré au conseiller d'énergie proposé par le SYDER.

Les premiers résultats de cette étude fait apparaître que le bâtiment de la mairie étant l'un des bâtis les plus énergivores.

L'objet de l'opération est d'établir un projet pour la rénovation de l'étage du bâtiment, dans le but de rénover la partie très vétuste et la plus énergivore comme le précise le rapport thermique joint au dossier. Le coût prévisionnel ressortant de l'avant-projet sommaire fait apparaître un montant de dépenses H.T. de 41 700€.

Le Conseil municipal, **SOLLICITE** par **TREIZE VOIX POUR**, une subvention au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux. Ce projet étant éligible à la DETR au taux minimum de 45% ;

ARRETE les modalités de financement comme suit :

Montant total des travaux H. T.	41 700,00 €
DETR	18 765,00 €
Fonds propres de la commune	22 935,00 €

Délibération pour Approbation et autorisation de signature du nouveau contrat pluriannuel 2016-2018

Monsieur le Maire présente le nouveau projet de contrat pluriannuel à passer entre le Département du Rhône et la commune de RONTALON.

Le présent contrat porte sur les actions définies ci-après :



Intitulé de l'opération	Dépense subventionnable	Année de réalisation	
		En 2017	En 2018
Réaménagement centre bourg	348 974 €	158 080 €	190 894 €
Assainissement	250 000 €	2016	
Assainissement	180 000 €	2017	
Skate Park	25 000 €	2016	
Total de	803 974 €		

LE CONSEIL MUNICIPAL, DECIDE par 13 voix pour, **VALIDE** le nouveau contrat pluriannuel 2016-2018 et l'échéancier présenté et **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le contrat.

Délibération pour la Création d'un poste d'attaché territorial.

Monsieur le Maire informe l'assemblée que, conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organisme délibérant de la collectivité. Il appartient au conseil municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services. Suite au départ à la retraite de la secrétaire de mairie nommée sur un poste de rédacteur, Monsieur le maire informe que le recrutement de la nouvelle secrétaire porte sur un poste d'attaché territorial. Monsieur le maire demande au conseil municipal de créer le poste d'attaché territorial à temps complet compter du 02 mai 2016.

Le **CONSEIL MUNICIPAL**, par 13 voix pour, **DECIDE** la création d'un emploi permanent d'attaché territorial à temps complet à compter du 02 mai 2016.
De Fixer la durée du travail à 35 heures hebdomadaires

Compte rendu des commissions

Pascale PIECHON informe de l'installation du nouveau conseil municipal d'enfants qui sont au nombre de 10. La prochaine réunion aura lieu le 11 mars 2016 à 17 h.

Monsieur le maire donne une information sur l'exploitation des bassins aquatiques des Aqueducs dont la fréquentation est positive, et propose que le directeur vienne faire une intervention au conseil d'avril 2016.

Audrey STANIS s'insurge sur la fermeture de la piscine pendant les 2 semaines de vacances scolaires de février. Monsieur le maire rappelle que cette fermeture fait partie d'un protocole de vidage totale pour se conformer à la phase de garantie et de parfait achèvement.
Les bassins de l'aqueduc sont occupés à 80 % par les scolaires.

Jean-Yves BOUCHUT informe que le conseiller en énergie partagée fera une présentation de son rapport soit au conseil d'avril ou de mai 2016.

Jean-Yves BOUCHUT fait part d'une invitation de la société PACCARD, fonderie de cloches à SEVRIER près d'ANNECY à l'occasion des 220 ans de leur activité.

Monsieur TORLOTTIN coordinateur du service enfance-jeunesse doit organiser une réunion avec Romain PINSON, animateur de l'espace jeune de RONTALON

Monsieur FROMONT informe de journées solidaires des Monts du Lyonnais en partenariat avec



plusieurs associations dont l'association au-delà des mots. Une des actions aura lieu le 16 avril 2016 à la salle des fêtes en faveur du Népal.

Rappel de la commémoration de la fin de la guerre d'Algérie le 19 mars à 17 h 30.

Michel JOYAUX fait le point sur l'essai de l'arrêt des cloches. Très peu de retour, donc on maintient l'arrêt.

Il a participé à une réunion sur l'aedes aegypti qui est une espèce de moustique qui est le vecteur principal de la dengue, de la zika et du chikungunya.

Andrée ZUPPETTI informe d'une invasion de chenilles processionnaires. Elle demande de faire une information sur le panneau lumineux pour sensibiliser la population de les détruire car elles sont allergisantes.

Le samedi 12 mars 2016 est organisée la journée de nettoyage de printemps.

Séance levée à 22 h 50.